

## La CSIAM présente le bilan du marché des Véhicules Industriels en 2023

Paris, le 31 janvier 2024

La Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM) a organisé ce 30 janvier 2024 à Paris son premier point presse de l'année. Animée par Athina ARGYRIOU, *Présidente Déléguée de la CSIAM*, et Henri PACCALIN, *Président de la branche véhicules industriels de la CSIAM et Président de Daimler Truck France*, cette conférence a dressé un bilan détaillé du marché des Véhicules Industriels en 2023, et a bénéficié des interventions enrichissantes entre autres de représentants de Total Energies, Milence, de la FNTR, de la FFC, de Mobilans, de l'Avere et de représentants de l'Etat.

\* \* \*

Le marché français des véhicules industriels a connu une croissance remarquable en 2023, croissance qui se traduit sur l'ensemble des segments de la filière :

- Le marché des **ponds lourds** de plus de 5,1 t enregistre une hausse de 11,02 % avec 48 864 immatriculations<sup>1</sup>, marquant une reprise nette après plusieurs années de fluctuations, bien que les chiffres restent inférieurs à ceux d'avant la crise de la Covid-19. Malgré cette progression, certains défis ont persisté notamment dans l'industrie de la carrosserie, affectée par d'importantes livraisons de constructeurs.
- Le marché des **bus** a connu une année exceptionnelle avec 1 992 immatriculations neuves, une hausse de 5,56 % par rapport à l'année précédente. Ce succès s'inscrit dans un contexte d'adoption croissante des énergies alternatives, soutenue par une volonté politique marquée des collectivités locales de promouvoir la transition énergétique.
- Le marché des **cars** s'est lui stabilisé avec une légère hausse de 3,51 %, pour un total de 4 132 immatriculations neuves. Cette reprise modeste est imputable aux autocars de tourisme, marché toujours en convalescence dans un contexte de reprise post-crise sanitaire.

---

<sup>1</sup> Cette progression devrait être corrigée à la hausse par l'intégration ultérieure des immatriculations en W, liés aux chronotachygraphes.

Face aux défis de la transition énergétique, le secteur des énergies renouvelables évolue de manière prometteuse. Bien que la thermique reste majoritaire, l'électrification fait des avancées notables, en particulier dans le domaine des autobus où plus d'un tiers des ventes sont désormais électriques.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, la France a adopté des réglementations strictes et augmenté son soutien financier pour encourager cette transition.

Dans le cadre des véhicules lourds, le gouvernement a alloué 130 millions d'euros pour 2024 afin de soutenir le verdissement des flottes, doublant ainsi les fonds par rapport à 2023. Cette augmentation montre l'engagement politique en faveur de la décarbonation des transports lourds, même si cette somme reste insuffisante pour relever pleinement les défis du secteur.

En 2023, les poids lourds électriques ne représentaient que 1,1 % du marché avec 553 nouvelles immatriculations, loin des objectifs de 2030 qui visent 46% soit 22 000 nouveaux véhicules électriques. Athina ARGYRIOU, Présidente Déléguée de la CSIAM, souligne la nécessité de réintroduire un dispositif de bonus pour l'achat ou la location de poids lourds électriques, afin d'encourager les investissements dans ce secteur.

La CSIAM envisage de mettre en place des conférences de presse périodiques afin de discuter de l'évolution du marché et des défis à venir pour tous les acteurs du secteur dans les prochaines années.

\*\*\*

### **A propos de la CSIAM**

Créée en 1921, la CSIAM porte depuis plus de 100 ans la voix des constructeurs internationaux en France (deux roues moteur, véhicules légers et véhicules industriels) ; acteur crucial de l'industrie automobile française, la CSIAM représente 85 marques de constructeurs de véhicules comptant pour plus de 60% des immatriculations en France.

Ensemble, ses 53 adhérents produisent environ 2 000 véhicules par jour en France, créant 10 000 emplois et contribuant significativement à l'économie locale et nationale à hauteur de 30 milliards d'euros du PIB français.